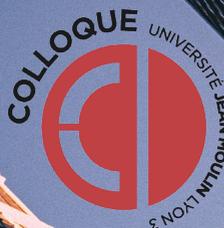


**LES ASPECTS FISCAUX**

**DES TRANSMISSIONS**

**D'ENTREPRISES**



Sous la direction scientifique de

**Laurent CHESNEAU,**

Maître de Conférences associé, Université Jean Moulin Lyon 3

Centre de Droit de l'entreprise, Equipe Louis Josserand

Avec la participation de

**Master 2 Droit et Ingénierie financière,** Université Jean Moulin Lyon 3

**Revue Ingénierie Patrimoniale,** éditions JFA

 **13H30-19H**

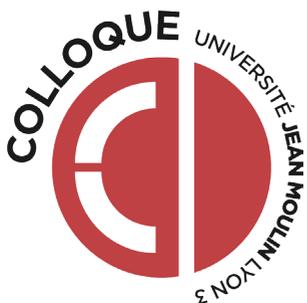
**3 FÉVRIER 2023**



**Amphithéâtre HUVELIN**

**Université Jean Moulin Lyon 3**

15 quai Claude Bernard, Lyon 7e



VALIDATION AU TITRE DE LA  
FORMATION CONTINUE  
DES AVOCATS

**LES ASPECTS FISCAUX**

**DES TRANSMISSIONS**

**D'ENTREPRISES**

Sous la direction scientifique de  
**Laurent CHESNEAU**, Maître de conférences associé, Centre de Droit de  
l'entreprise, Equipe Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3

**3 FÉVRIER 2023**

**13H30-19H**

Les transmissions d'entreprises représentent un enjeu économique majeur, tant par leur nombre (entre 30 000 et 40 000 transmissions d'entreprises recensées par le groupe BPCE) que par les conséquences qu'elles entraînent, en termes d'emplois ou de localisations-délocalisations d'entreprises. Qu'elles s'opèrent à l'intérieur ou en-dehors du cadre familial, elles font l'objet d'un suivi attentif par les pouvoirs publics, comme le démontre le Rapport d'information de la mission de suivi relative à la transmission d'entreprises du 7 octobre 2022.

Les dispositifs fiscaux qui encadrent les transmissions d'entreprises recherchent un équilibre entre l'imposition des produits de cessions (impôt sur les sociétés, droits de succession) et la volonté de faciliter la continuité de l'entreprise, au-delà des changements de dirigeants. Le recours à l'ingénierie civile ou sociétariaire doit être articulé avec le droit fiscal pour anticiper la réalisation de ces mutations. Or, la jurisprudence de la Cour de cassation, la doctrine administrative et les évolutions législatives récentes permettent de mettre en évidence des éléments de complexité en la matière.

Le colloque associe universitaires et praticiens (avocats, notaires, membres de l'administration fiscale, évaluateurs) autour de tables rondes relatives aux thématiques qui entourent les transmissions d'entreprises :

- la pratique du démembrement de propriété ;
- le pacte Dutreil ;
- l'apport-cession ;
- l'évaluation de l'entreprise transmise.

## 🕒 13h30 | Accueil

**Olivier GOUT**, Doyen de la Faculté de Droit, Université Jean Moulin Lyon 3

## 🕒 13h45 | Table ronde n°1 : Ingénierie de la transmission intra-familiale de droits sociaux à titre gratuit

*- Propos introductif*

**Apolline GILLERON**, étudiante en Master 2 Droit et ingénierie financière, Université Jean Moulin Lyon 3

*- Utilité et fonctionnement du démembrement de propriété de titres sociaux*

**Christophe JUILLET**, Professeur, Université Paris Cité, CEDAG

*- Pratique rédactionnelle du démembrement de propriété des titres sociaux : réversion d'usufruit communautaire, droit aux réserves*

**Aurélié CARRARA**, Avocate conseil, AKILYS Avocats, Lyon

*- Enjeux du démembrement de titres préalable à leur cession : quasi-usufruit, subrogation, redevabilité de l'IPV, donataires mineurs, articulation avec les GAP*

**Vincent MORATI**, notaire associé, La Manufacture, Annecy

## 🕒 15h | Table ronde n°2 : Les pactes Dutreil

*- Propos introductif*

**Thomas PEREIRA**, étudiant en Master 2 Droit et ingénierie financière, Université Jean Moulin Lyon 3

*- La qualification d'activité commerciale, notamment pour les sociétés holding, dans le dispositif Dutreil : l'approche de la jurisprudence*

**Jean-Luc PIERRE**, Professeur émérite, Centre de Droit de l'entreprise, Equipe Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3

*- L'application du mécanisme du pacte Dutreil dans le cadre des opérations de family buy out*

**Frédéric SUBRA**, Avocat associé, DELSOL Avocats, Lyon

*- Notion de holding animatrice au sein des pactes Dutreil et sécurité juridique*

**Xavier HAMELIN**, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, DGFIP, Bureau SJCF-2B

🕒 **16h15** | Pause café

🕒 **16h45** | Table ronde n°3 : L'apport cession

*- Propos introductif*

**Hugo PAYERNE**, étudiant en Master 2 Droit et ingénierie financière, Université Jean Moulin Lyon 3

*- Les enjeux de la transmission par le haut ou par le bas*

**Régis VABRES**, Professeur, Centre de Droit de l'entreprise, Equipe Louis Josserand, Université Jean Moulin Lyon 3

*- Enchaînement des opérations : avantages et inconvénients respectifs de transmettre avant ou après une opération d'apport*

**Léa ZERILLI**, Avocate conseil, DELSOL Avocats, Paris

*- L'encadrement des opérations d'apport-cession par l'administration fiscale*

**Olivier THILE**, Inspecteur des Finances publiques, DGFIP, Bureau SJCF-2A

🕒 **18h** | Table ronde n°4 : L'évaluation et la valorisation des entreprises transmises

**Valéry BRISSON**, Avocat associé, AKILYS Avocats, Lyon

**Matthieu BULLION**, Associé, ODERIS Consulting, Lyon

🕒 **19h** | Mot de clôture et cocktail

Cocktail offert par les cabinets **AKILYS Avocats** et **DELSOL Avocats**

## VALIDATION AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS (5H30)

### DROITS D'INSCRIPTION

➤ 132 euros TTC (120 euros HT) pour les professionnels

➤ Gratuit pour les enseignants-chercheurs et les étudiants (sur justificatif)

➤ Bulletin d'inscription :

<https://ej.univ-lyon3.fr/>

### CONTACT

Équipe Louis Josserand

✉ [edprive@univ-lyon3.fr](mailto:edprive@univ-lyon3.fr)

☎ 04 26 31 88 49



FACULTÉ DE DROIT  
ÉQUIPE DE RECHERCHE LOUIS JOSSERAND

**CENTRE DE DROIT  
DE L'ENTREPRISE**

**AKILYS**  
AVOCATS

EN PARTENARIAT AVEC



**DELSOL** AVOCATS  
LA QUALITÉ DE LA RELATION



➤ D'INFOS - TARIFS & INSCRIPTIONS SUR

**ELJ.UNIV-LYON3.FR**



📍 Manufacture des Tabacs

📍 Campus des Quais

📍 Campus de Bourg-en-Bresse

[WWW.UNIV-LYON3.FR](http://WWW.UNIV-LYON3.FR)